

COVID-19

ÉLÈVES : LES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 17 JANVIER 2022

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS

AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE

SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.

- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire.

- **Isolement de 7 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 7e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.

- **Isolement de 10 jours** dans le cas contraire.

CONTACT À RISQUE

- **Test PCR ou antigénique immédiat et pas d'isolement si test négatif.**

- **Autotest à j*+2, j*+4.**

- **Isolement de 7 jours.**

- **Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement.**

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.

- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire.

CONTACT À RISQUE

L'élève peut rester en classe:

- **Si le test PCR ou antigénique réalisé le 1er jour est négatif.**

- **Et si les autotests à j*+2 et j*+4 sont également négatifs.**

*J = Réalisation du premier autotest